

Accueil de jeunes de Fillière



Règlement de fonctionnement
2025 - 2026

1 - OBJECTIFS DU RÈGLEMENT

Le présent règlement a pour objectifs de présenter le fonctionnement et l'organisation de l'Accueil de Jeunes et de définir les droits et les devoirs des utilisateurs de ce service municipal.

L'Accueil de Jeunes municipal étant déclaré auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des populations, le règlement intérieur est complémentaire à la législation et à la réglementation en cours qui régissent le fonctionnement et l'organisation des Accueils de Jeunes.

2 - LIEU D'ACCUEIL ET PUBLIC CONCERNÉ

L'accueil de jeunes est situé dans le village de Thorens-Glières au 30 place de la République, 74570 FILLIERE. Il est accessible à tous les jeunes à partir du collège et jusqu'à leur majorité.

3 – HORAIRES ET PERIODES D'INSCRIPTION

- L'accueil de Jeunes est ouvert uniquement pendant les vacances scolaires suivantes :

PERIODES	HORAIRES
Vacances d'Automne Vacances d'Hiver Vacances de Printemps Vacances d'Été	10h00-18h00

- Les inscriptions pour les vacances sont programmées comme suit :
 - **Jeunes de Fillière** (Aviernoz, Evires, Les Ollières, Saint-Martin-Bellevue et Thoresn-Glières) : les réservations ouvriront **quatre semaines** avant le début des vacances,
 - **Jeunes extérieurs à Fillière** : les réservations ouvriront **deux semaines** avant le début des vacances.

Passé les périodes d'inscriptions et pour toute annulation, la (ou les) journée(s) sera (seront) due(s) sauf en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical dans les huit jours au plus tard qui suivent l'absence.

- Navettes :

Un système de navettes est mis en place les matins des vacances scolaires par la commune. Les adolescents des 5 villages pourront donc (sur demande auprès de Willem – par mail à secteur.jeunes@commune-filliere.fr) bénéficier du transport pour rejoindre le Local Jeunes. Les points de prise en charge seront des arrêts de bus existants sur la commune, définis en fonction des jeunes inscrits à la navette. **Aucune navette ne sera être mise en place en fin de journée.**

4 - DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour toute première inscription, il est obligatoire de créer un compte sur le portail parents 3D OUEST (procédure disponible sur le site internet de la commune : <https://www.commune-filliere.fr>). ou de mettre à jour le compte déjà existant, tout en actualisant les informations suivantes :

- informations famille : adresse exacte, numéros de téléphone, enfants, ...,
- informations sanitaires de chaque enfant : médecin traitant, allergie, dates des vaccinations,...,
- joindre les documents demandés :
 - ✓ vaccinations,
 - ✓ attestation assurance,
 - ✓ PAI en cas d'allergie,
 - ✓ attestation CAF ou dernier avis d'imposition (pour le calcul du tarif) : en cas d'absence d'un justificatif, le tarif le plus élevé sera appliqué,
 - ✓ jugement de divorce si vous êtes concernés,
 - ✓ acceptation du règlement de fonctionnement de l'accueil jeunes.

→ Le lien pour accéder à la création de votre compte sur le site www.commune-filliere.fr onglet portail 3D OUEST sur la page d'accueil du site internet.

Le dossier devra être remis à jour pour chaque année scolaire.

5 - TARIFS & MODALITES DE REGLEMENT

- Tarifs mercredi après-midi sans repas (période scolaire) :

Quotient familial	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7	QF8	QF9
	0-300	301-620	621-800	801-1000	1001-1500	1501-2500	2501-3200	3201-4000	4001-9999
Tarif Fillière	4.73 €	7.31 €	8.17 €	9.60 €	12.12 €	15.88 €	18.61 €	20.35 €	22.58 €
Tarif Hors Fillière	5.78 €	8.36 €	9.26 €	11.09 €	14.18 €	18.14 €	21.08 €	24.89 €	27.93 €

• Tarifs vacances scolaires :

		QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7	QF 8	QF 9
		0-300	301-620	621-800	801-1000	1001-1500	1501-2500	2501-3200	3201-4000	4001-9999
FILLIERE (*)	Tarifs JOURNEE	1 ^{er} enfant	12.85 €	16.60 €	19.13 €	22.45 €	27.10 €	30.80 €	37.27 €	41.55 €
		2 ^{ème} enfant	11.78 €	15.53 €	18.06 €	21.38 €	26.03 €	29.73 €	36.20 €	40.48 €
		3 ^{ème} enfant	10.71 €	14.46 €	16.99 €	20.31 €	24.95 €	28.66 €	35.13 €	39.41 €
		4 ^{ème} enfant et +	9.64 €	13.39 €	15.92 €	19.24 €	23.88 €	27.59 €	34.06 €	38.34 €
	Tarifs SEMAINE	1 ^{er} enfant	50.34 €	62.12 €	77.11 €	92.11 €	106.03 €	115.67 €	134.95 €	154.22 €
		2 ^{ème} enfant	44.98 €	56.76 €	71.76 €	86.75 €	100.67 €	110.31 €	129.59 €	148.87 €
		3 ^{ème} enfant	39.63 €	51.41 €	66.40 €	81.40 €	95.32 €	104.96 €	124.24 €	143.51 €
		4 ^{ème} enfant et +	34.27 €	46.05 €	61.05 €	76.04 €	89.96 €	99.60 €	118.88 €	138.16 €
EXTERIEUR FILLIERE (*)	Tarifs JOURNEE	1 ^{er} enfant	17.14 €	20.88 €	23.63 €	27.70 €	33.27 €	37.27 €	44.19 €	52.37 €
		2 ^{ème} enfant	16.07 €	19.81 €	22.56 €	26.63 €	32.19 €	36.20 €	43.12 €	51.30 €
		3 ^{ème} enfant	14.99 €	18.74 €	21.48 €	25.55 €	31.12 €	35.13 €	42.05 €	50.23 €
		4 ^{ème} enfant et +	13.92 €	17.67 €	20.41 €	24.48 €	30.05 €	34.06 €	40.98 €	49.16 €
	Tarifs SEMAINE	1 ^{er} enfant	59.98 €	71.76 €	86.75 €	101.75 €	115.67 €	137.09 €	158.51 €	179.93 €
		2 ^{ème} enfant	59.98 €	71.76 €	86.75 €	101.75 €	115.67 €	137.09 €	158.51 €	179.93 €
		3 ^{ème} enfant	59.98 €	71.76 €	86.75 €	101.75 €	115.67 €	137.09 €	158.51 €	179.93 €
		4 ^{ème} enfant et +	59.98 €	71.76 €	86.75 €	101.75 €	115.67 €	137.09 €	158.51 €	179.93 €

- **Grille tarifaire séjours :**

Quotient familial	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7	QF8	QF9
	0-300	301-620	621-800	801-1000	1001-1500	1501-2500	2501-3200	3201-4000	4001-9999
Tarif nuitée Fillière	40 €	43 €	50 €	62 €	68 €	81 €	93 €	105 €	115 €
Tarif nuitée Fillière (à partir du 2 ^{ème} enfant)	30 €	33 €	40 €	52 €	58 €	71 €	83 €	95 €	105 €
Tarif nuitée hors Fillière	50 €	53 €	60 €	72 €	78 €	91 €	103 €	115 €	125 €

Pour un séjour de plus d'une nuit, il suffit de multiplier ce tarif par le nombre de nuits.

Exemple :

- Pour un séjour de 3 nuits et 4 jours pour une tranche **QF1** : 40 € x 3 = 120 €
- Pour un séjour de 4 nuits et 5 jours pour une tranche de **QF4** : 62 € x 4 = 248 €

- **Modalités de règlement :**

- **Par chèque bancaire** à l'ordre du Trésor Public et à envoyer à la trésorerie des Marquisats :
SERVICE DE GESTION COMPTABLE – 10 rue des Marquisats – BP 2500 – 74025 ANNECY,
avec le talon détachable correspondant à votre chèque, sans ne le coller ni l'agrafer,
- **Par virement bancaire** (demander le RIB par mail à secretariat.jeunesse@commune-filliere.fr),
- **Par paiement CB** : en vous connectant à votre espace du portail parents et en consultant votre facture (cliquer sur payer via le payfip).
Identifiant collectivité : 086977
Référence facture : 2022-PR-00 suivi du numéro de la facture (sans le F).
Les références sont rappelées dans le talon détachable de la facture.
- **CESU** : à envoyer directement la trésorerie des Marquisats à l'adresse suivante :
SERVICE DE GESTION COMPTABLE – 10 rue des Marquisats – BP 2500 – 74025 ANNECY, avec le talon détachable correspondant à votre règlement en chèques CESU,
- **E-CESU** : Code NAN collectivité : 1729035*3,
- **En espèces** (dans la limite de 300 €) : directement à la trésorerie des Marquisats soit auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite), muni du QR code de la facture.

Merci de déposer les documents suivants, signés et complétés, sur votre espace parents de 3D OUEST.



ACCEPTION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT ACCUEIL JEUNES 2025-2026

Je soussigné(e)

Représentant(e) légal(e) de

Déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'accueil de jeunes de la Commune de
Fillière et l'accepter sans réserve.

Fait le à

NOM/PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL

.....

SIGNATURE

NOM/PRENOM DU JEUNE

.....

SIGNATURE

Fiche de renseignements

Accueil de jeunes

Renseignements concernant le jeune

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe :

Adresse :

.....

Téléphone (domicile) : / portable du jeune :

N° d'allocataire CAF :

Renseignements concernant les parents

1. Le Père

Nom : Prénom :

Adresse :

.....  (domicile) :

 (professionnel) :  (portable) :

E-mail :

Profession : Employeur :

2. La Mère

Nom : Prénom :

Adresse :

.....  (domicile) :

 (professionnel) :  (portable) :

E-mail :

Profession : Employeur :

3. Le tuteur légal

Père ☐ Mère ☐ Autre (précisez) ☐

4. Autres

☐ Situation de famille particulière (Précisez) :

.....

Autorisations parentales

Je soussigné, Monsieur, Madame, _____

Responsable de l'enfant _____

Autorise celui-ci à :

- ☐ S'inscrire de lui-même et directement auprès des animateurs à une ou plusieurs activités se

déroulant dans le cadre de l'Accueil de jeunes

OUI

NON

(Pas de demande d'accord effectuée par les animateurs auprès des parents)

- ☐ Se faire photographier par les animateurs encadrant les activités et à diffuser son image sur le site

internet et les réseaux sociaux de l'accueil

OUI

NON

- ☐ Venir et repartir seul pendant la journée. (Valable uniquement pour les mercredis, vendredis et samedis).

OUI

NON

- ☐ Repartir seul à la fin du temps d'accueil. Dès son arrivée et jusqu'à la fermeture de l'accueil de jeunes, une surveillance continue est assurée : il ne peut ni s'absenter, ni quitter les lieux avant la fermeture de l'accueil de jeunes.

OUI

NON

Autorise-la (les) personnes ci-dessous à venir chercher mon enfant dès la fermeture de l'Accueil :

_____ ☎ : _____ 📱 (portable) : _____
_____ ☎ : _____ 📱 (portable) : _____

Fait à Le Signature (représentant légal)

Merci de bien vouloir joindre à ce dossier les pièces suivantes (OBLIGATOIRE)

Le règlement de fonctionnement signé

Une copie des pages de vaccination du carnet de santé du jeune

La fiche sanitaire

Attestation d'assurance extra-scolaire et scolaire

Attestation du coefficient familial CAF

Pièces complémentaires à joindre (FACULTATIVES, si existantes)

Test préalable aux activités nautiques ou brevet de natation



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON ☐ FILLE ☐

DATES ET LIEU DU SÉJOUR : _____

TAILLE : _____

POIDS : _____

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ;
ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie	☐	☐		Hépatite B	
Tétanos	☐	☐		Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite	☐	☐		Coqueluche	
Ou DT polio	☐	☐		Autres (préciser)	
Ou Tétracoq	☐	☐			
BCG	☐	☐			

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION

ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui ☐ non ☐

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ	SCARLATINE
OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	

ALLERGIES : ASTHME oui ☐ non ☐ MÉDICAMENTEUSES oui ☐ non ☐

ALIMENTAIRES oui ☐ non ☐ AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISE, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, PRÉCISEZ.

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné,
exacts les renseignements portés sur cette fiche et a
toutes mesures (traitement médical, hospitalisation,
l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR

OBSERVATIONS